

E9	GRANDE AIGRETTE <i>Ardea alba</i>			 <i>Biotope</i>
CODE NATURA 2000	A023			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	La Grande Aigrette se reproduit en Asie, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique, et Amérique du Nord et du Sud. En Europe, elle niche principalement dans la partie sud de l'Europe de l'Est avec la majorité de la population présente en Ukraine et en Russie.			
Rareté/ effectifs	Europe	11 000 à 24 000 couples		
	France	187 couples en France en 2007 dont 30 dans le Gard et 8 en Gde Camargue d'après Marion Loïc (2009)		
	Languedoc-Roussillon et Camargue	30 couples dans le Gard et 8 couples en Grande Camargue, en 2007 d'après Marion Loïc (2009)		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	Passage migratoire au printemps et à l'automne (10 individus). Hivernage en augmentation depuis 10 ans sur les zones humides de la Grande Maire (10 individus). Etat de conservation de l'espèce : Bon		
ECOLOGIE				
Statut dans la région				
L'espèce est migratrice à migratrice partielle. Elle niche uniquement en Camargue gardoise, même si son extension vers les autres roselières de la région est fort probable dans un avenir proche. La Grande aigrette hiverne également dans la région, avec des effectifs en augmentation.				
Reproduction				
Les pontes sont déposées vers le début ou la mi-avril. L'élevage des jeunes se termine fin juin à début juillet. La ponte complète comporte de trois à cinq œufs et s'effectue dans un nid construit au-dessus de l'eau en roselière ou dans un arbre. Cette espèce se reproduit avec d'autres hérons. Lorsqu'elle s'établit en roselière, elle cohabite avec des Hérons cendrés <i>Ardea cinerea</i> et pourprés <i>Ardea purpurea</i> . Lorsque les nids sont construits dans des arbres, elle s'installe en compagnie des autres hérons arboricoles.				
Alimentation				
Son régime alimentaire est essentiellement constitué de poissons.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Boisements, bosquets d'arbres, roselières, plans d'eau.			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Roselières	53.1	
		Forêts et fourrés alluviaux et très humides	44	
Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage	Divers milieux aquatiques permanents ou semi-permanents, doux, saumâtres ou salés : lagunes, étangs, marais, rizières, canaux d'irrigation, bordures de rivières.			
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE				
	Composante	Nature	Niveau	
Valeur patrimoniale	Statut européen	Directive Oiseaux Convention de Berne	Annexe I Annexe II	

de l'espèce		<i>Convention de Bonn</i> <i>Règlement CEE / CITES</i> <i>BirdLife International (2004)</i>	Annexe II Annexe C1 Non SPEC.
	Statut national	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	Vulnérable – CMAP 5
	Statut régional	<i>Meridionalis (2004)</i>	Vulnérable
Divers	Espèce nicheuse récente pour la France		
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu Faible (5/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Assèchement naturel ou artificiel des marais pendant la période de reproduction (diminution des disponibilités alimentaires et augmentation des risques de prédation). - Pâturage intensif : risques de destruction des nichées (piétinement, visibilité du nid) - Pollution des eaux (diminution des disponibilités alimentaires) - Dérangement humain - Destruction des roselières (drainage pour le développement agricole et urbain ou surexploitation de la sagne). - Salinisation des plans d'eau (régression de la roselière au profit de l'eau libre). - Atterrissement de la roselière (évolution de la roselière vers un milieu terrestre buissonnant suite à l'accumulation de matière végétale). - Aménagements cynégétiques : création de grands clairs et régime hydrologique favorisant l'assèchement printanier plutôt qu'estival. <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Bon</p>		
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES			CODE ACTION
Maintien de vastes surfaces de roselières			G10
Garantir un maximum de tranquillité lors de la reproduction et éviter les intrusions humaines			G23
BIBLIOGRAPHIE			
<p>CRAMP S. & SIMMONS K.E.L (1977). <i>The Birds of the Western Palearctic. Vol. I.</i> Oxford University Press, Oxford, London, New-York.</p> <p>KAYSER Y., COHEZ D. & MASSEZ G. (2006). Grande Aigrette <i>Ardea alba</i>. In LASCEVE M., CROCQ C., KABOUCHE B., FLITTI A. & DHERMAIN F., <i>Oiseaux remarquables de Provence. Ecologie, statut et conservation.</i> Delachaux et Niestlé, Paris.</p> <p>KAYSER Y., PINEAU O. & HAFNER H. (1992). Evolution des effectifs de quelques oiseaux peu communs hivernant en Camargue. <i>Faune de Provence</i> 13 : 25-26.</p> <p>KAYSER Y., PINEAU O., HAFNER H. & WALMSLEY J. (1994). La nidification de la Grande aigrette (<i>Egretta alba</i>) en Camargue. <i>Ornithos</i> 2 : 81-82.</p> <p>LE MARECHAL P. & MARION L. (1999). Grande Aigrette <i>Egretta alba</i>. In ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., <i>Oiseaux menacés et à surveiller en France.</i> SEOF, LPO, Paris.</p> <p>MARION L. (2009). Recensement national des Hérons coloniaux en France en 2007. Rapport SESLG - Université de Brest 1 - MNLN au MEDDAT. Paris. 84 pages</p> <p>VOISIN C. (1991). <i>The herons of Europe.</i> T & AD Poyser, London.</p>			

E7	CRABIER CHEVELU <i>Ardeola ralloides</i>			
CODE NATURA 2000	A024			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	En dehors du Paléarctique occidental, le Crabier chevelu se reproduit localement en Asie et en Afrique. En Europe, sa répartition se limite essentiellement au bassin méditerranéen et au pourtour de la Mer Noire. En France, le Héron crabier niche exclusivement en Camargue.			
Rareté/ effectifs	Europe	18 000 à 27 000 couples		
	France	Rare : 576 couples en France en 2007 (Marion, 2009)		
	Languedoc-Roussillon et Camargue	Rare (localisé) : 233 couples en LR et 322 en Grande Camargue en 2007 (population en augmentation) (Marion, 2009)		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	1 à 5 individus au moment de la reproduction et de la migration pré-nuptiale entre avril et juin. Les individus fréquentent surtout le secteur de Tamaris dans les prés inondés du site Natura 2000 de la Grande Maire (l'Estagnol et la Cantonnade). Ces oiseaux sont probablement issus de l'Etang de Vendres. L'espèce ne semble pas nicher dans le secteur, mais sa nidification reste potentielle. Etat de conservation de l'espèce : mauvais		
ECOLOGIE				
Statut dans la région				
L'espèce est migratrice et arrive en Languedoc en avril pour repartir sur ses zones d'hivernage africaines dans le courant des mois d'août et septembre. L'essentiel des couples se reproduit en Camargue gardoise et plus récemment dans la Basse plaine de l'Aude.				
Reproduction				
Les pontes ont lieu entre la fin du mois d'avril et mi-juin. L'élevage des jeunes se termine de la mi-juillet à début août. La ponte complète comporte en moyenne de quatre à six œufs et est déposée dans un nid établi dans un arbre ou un buisson.				
Comme la plupart des hérons, le Crabier chevelu niche en colonies mixtes. Parmi toutes les espèces présentes dans ces colonies, il est habituellement le dernier à s'installer.				
Alimentation				
Des études récentes ont montré que son alimentation est essentiellement basée sur des invertébrés (insectes aquatiques, courtilières) et sur des petits poissons.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Marais d'eau douce, boisements, bordures de canaux, rizières			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Forêts et fourrés alluviaux et très humides	44	
		Marais, végétation des bords des eaux	53.5	
Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire	Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés : étangs, marais, canaux d'irrigations, rizières, etc.			
Habitats d'hivernage	L'espèce est migratrice et n'hiverné pas en France			

VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	Directive Oiseaux Convention de Berne BirdLife International (2004)	Annexe I Annexe II Vulnérable – SPEC 3
	Statut national	SEOF-LPO (1999)	Vulnérable – CMAP 2
	Statut régional	Meridionalis (2004)	Vulnérable
Divers	Migrateur transsaharien. Les quartiers d'hivernage de l'espèce sont à l'heure actuelle particulièrement méconnus tout comme les différents mécanismes liés au recrutement interannuel des individus dans une population.		
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu Fort (8/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<p>De façon générale, le Crabier chevelu est menacé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dérangements humains provoquant le déplacement ou la disparition de colonies, et la perte de nichées. - La forte mortalité lors des migrations et l'hivernage due aux sécheresses successives en Afrique entraînant disparition des zones humides et surmortalité d'adulte - La raréfaction et la vulnérabilité des sites de nidification (dégradation des boisements, destruction par le feu) <p>Sur le site de la ZPS Est et Sud de Béziers, l'espèce est surtout menacée par une éventuelle dégradation ou destruction des zones d'alimentation de l'Estagnol et des Cantonades (dégradation par une mauvaise gestion hydraulique ou destruction par la construction d'aménagement).</p> <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Bon</p>		
Mesures de gestion conservatoire	<p>La protection de l'espèce et de ses principaux habitats s'impose. Cependant cette action ne suffit pas pour empêcher son déclin dû essentiellement aux conditions d'hivernage difficiles.</p> <p>Dans le sud de la France, le maintien d'un bon état de conservation des marais d'eau douce et la préservation des zones humides ouvertes et semi-ouvertes (marais, mares, brasmorts, lagunes...) sont essentiels pour le maintien de cette espèce.</p>		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles			G15
Préservation des boisements lui servant de sites de nidification			G18
BIBLIOGRAPHIE			
<p>DELORD K., Y. KAYSER, D. COHEZ, S. BEFELD & H. HAFNER (2004). Fluctuations in the diet of the Squacco Heron <i>Ardeola ralloides</i> in southern France: changes over the last 30 years. <i>Bird Study</i>, 51: 69-75.</p> <p>HAFNER H. (1977). <i>Contribution à l'étude de quatre espèces d'Ardeidés (Egretta garzetta, Ardeola ralloides, Ardeola ibis, Nycticorax nycticorax) pendant leur nidification en Camargue</i>. Thèse de Doctorat. Université de Toulouse, France.</p> <p>HAFNER H. (1994). Squacco Heron <i>Ardeola ralloides</i>. In TUCKER G.-M & HEATH M. <i>Birds in Europe. Their Conservation Status</i>. Birdlife International, Cambridge.</p> <p>KAYSER Y. (1993). Premier cas d'hivernage du Héron crabier <i>Ardeola ralloides</i> en Camargue. <i>Faune de Provence</i> 15 : 80.</p> <p>KAYSER Y. & HAFNER H. (1999). Crabier chevelu <i>Ardeola ralloides</i>. In ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., <i>Oiseaux menacés et à surveiller en France</i> SEOF-LPO, Paris.</p> <p>KAYSER Y., COHEZ D. & HAFNER H. †(2006). Crabier chevelu <i>Ardeola ralloides</i>. In LASCEVE M., CROCQ C., KABOUCHE B., FLITTI A. & DHERMAIN F., <i>Oiseaux remarquables de Provence. Ecologie, statut et conservation</i>. Delachaux et Niestlé, Paris.</p> <p>MARION L. (2009). Recensement national des Hérons coloniaux en France en 2007. Rapport SESLG - Université de Brest 1 - MNLN au MEDDAT. Paris. 84 pages</p>			

E10	HERON POURPRE <i>Ardea purpurea</i>			
CODE NATURA 2000	A 029			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	Répartition discontinue dans les zones Paléarctique, Orientale et Éthiopienne avec moins de 25% de la population mondiale en Europe.			
Rareté/ effectifs	Europe	50 000 à 100 000 couples		
	France	2856 couples en 2007 (Marion, 2009)		
	Languedoc-Roussillon et Camargue	656 couples en LR et 196 en Grande Camargue en 2007 (Marion, 2009). De manière générale, il y a entre 4 et 10 colonies en Languedoc- Roussillon représentant 50 à 90 % des effectifs Français. Les effectifs nicheurs sont très variables en région méditerranéenne (Camargue et LR) selon les années (entre 578 et 1874 nids depuis 1980 - données Tour du Valat).		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	5-8 couples nicheurs et 10-15 individus observés en période de migration. Le Héron pourpré niche dans la roselière du site Natura 2000 de la Grande Maire (ZSC incluse dans la ZPS Est et Sud de Béziers) de façon épisodique. En 2007, on recensait 4 couples et en 2008 5 à 8 couples. Cette petite colonie qui s'installe irrégulièrement est une annexe de la grande colonie de l'Etang de Vendres (inclus dans la ZPS FR 9110108 « Basses Plaine de l'Aude »). Egalement, quelques Hérons pourprés de l'Etang de Vendres (jusqu'à 13-15 individus) viennent se nourrir sur la Grande Maire. L'état de conservation des habitats est bon pour cette espèce. La présence importante des écrevisses américaines lui offre une nourriture abondante. Etat de conservation de l'espèce : mauvais		
ECOLOGIE				
Statut dans la région Migrateur trans-saharien, présent en France d'avril à fin août.				
Reproduction Le Héron pourpré niche en colonies de taille variable (2 à 600 nids) dans les roselières denses inondées. Nid construit sur les roseaux à un mètre au dessus du sol. Ponte (2 œufs) en avril et mai.				
Alimentation Chasse à l'affût dans les plans d'eau libre peu profonds et les canaux riches en ressources alimentaires (petits poissons, amphibiens et invertébrés dont écrevisse de Louisiane) à proximité des sites de nidification.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ÉCOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Grands massifs de roseaux non exploités et non pâturés avec des niveaux d'eau de 20 cm ou plus de fin mars à mi-juillet à proximité de plans d'eau et de canaux riches en proies aquatiques pour l'alimentation des adultes et des poussins.			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Roselières	53.1	
Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire	Plans libres d'eau douce à légèrement saumâtre (étangs, marais, canaux...) riches en disponibilités alimentaires			
Habitats d'hivernage	L'espèce est migratrice et n'hiverné pas en France (zones humides du Sahel)			

VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	Annexe I Annexe II Annexe II Vulnérable - SPEC 3
	Statut national	SEOF-LPO (1999)	En déclin - CMAP 3
	Statut régional	Meridionalis (2004)	En déclin
Divers	Les grandes roselières des étangs de Charnier-Scamandre (Gard) et de Vendres (Hérault) abritent traditionnellement les plus grosses colonies (plusieurs centaines de nids) et jouent donc un rôle majeur pour la conservation de cette espèce vulnérable en France.		
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu Fort (7/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<p>La dégradation des milieux de reproduction est l'une des causes majeures de régression de l'espèce en France. Outre la destruction de son milieu, le Héron pourpré semble subir les sécheresses qui sévissent sur ses quartiers d'hiver africains. De récentes études ont montré un lien relativement fort entre les années de sécheresse en Afrique et les effectifs nicheurs recensés les années suivantes en Europe. Toutefois, selon les auteurs de l'étude les variations des indices mesurables (pluviométrie en particulier) n'expliquent que 10 à 20 % de la variation annuelle des nicheurs.</p> <p>Sur l'étang de Vendres, proche de la Grande Maire, la disparition de la roselière suite à une mauvaise gestion hydraulique (apport d'eau salée notamment) a réduit l'effectif nicheur initial de plus de 80 % en 10 ans.</p> <p>Potentiellement, le Héron pourpré pourrait aussi être menacé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une dégradation ou une destruction de la roselière suite à une modification du régime hydraulique favorable à son maintien (apport en eau douce insuffisant en automne et en hiver, trop forte salinité, atterrissement par accumulation de matière végétale, endiguement...); - Une dégradation de la qualité de l'eau réduisant la ressource alimentaire ; - Une exploitation inadéquate des roseaux ; - Un pâturage non adapté. <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Bon</p>		
Mesures de gestion conservatoire	La conservation des populations nicheuses de Héron pourpré dépend du maintien de grandes étendues de marais d'eau douce et de roselières très productives. Ceci passe par l'acquisition et la gestion de ces zones sur différents points, l'hydraulique étant le plus important pour retrouver un niveau de salinité des eaux permettant à la roselière de se développer.		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Préserver de grands massifs de roseaux du pâturage et de l'exploitation du roseau			G10
Assurer une hauteur d'eau adéquate en période de reproduction			G18
Limiter le dérangement sur les sites de nidification			G23
BIBLIOGRAPHIE			
<p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). <i>Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status</i>. Cambridge.</p> <p>COMITE MERIDIONALIS (2004). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 18-24.</p> <p>HAFNER, H., PINEAU O., KAYSER Y., POULIN B. & LEFEBVRE G., 2004. Les ardeidés, hérons, aigrettes et butors, en Camargue. P 57-120 in: Les oiseaux de Camargue et leurs habitats. Une histoire de cinquante ans 1954-2004. Isenmann, P. (ed), Buchet-Chastel, Paris.</p> <p>MARION L. (2009). Recensement national des Hérons coloniaux en France en 2007. Rapport SESLG - Université de Brest 1 - MNLN au MEDDAT. Paris. 84 pages</p> <p>THOMAS F., DEERENBERG C., LEPLEY M., HAFNER H. 1999 - Do breeding site characteristics influence breeding performance of the purple heron <i>Ardea purpurea</i> in the Camargue? . Rev Ecol-Terre Vie 54 p269-281.</p> <p>ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). <i>Oiseaux menacés et à surveiller en France</i>. SEOF, LPO.</p>			

E11	IBIS FALCINELLE <i>Plegadis falcinellus</i>			
CODE NATURA 2000	A032			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	En dehors du Paléarctique occidental, l'Ibis falcinelle présente une distribution morcelée en Asie, Australie, Afrique, et Amérique. En Europe, son aire se limite à la partie sud. L'espèce est en déclin dans la partie orientale et en augmentation à l'ouest. En France, l'ibis ne niche à l'heure actuelle qu'en Camargue, où après plusieurs cas de reproduction (de 1 à 4 couples) entre 1991 et 1998, 14 couples ont été découverts en 2006.			
Rareté/ effectifs	Europe	16 000 à 22 000 couples		
	France	254 couples en 2009 (DE SEYNES A. et al. 2010)		
	Languedoc-Roussillon et Camargue	196 couples dans le Gard en 2009 (DE SEYNES A. et al. 2010)		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	10 individus en période de migration. Les zones humides de la Grande Maire sont est utilisées pour l'alimentation des oiseaux issus de la ZPS FR 9110108 « Basses Plaine de l'Aude » Etat de conservation de l'espèce : Moyen à bon		
ECOLOGIE				
Statut dans la région				
L'espèce est normalement migratrice mais depuis quelques années, les cas d'hivernage sont de plus en plus fréquents. La reproduction, autrefois occasionnelle, semble être également de plus en plus régulière en particulier en Camargue gardoise. L'étang de Vendres constitue une zone de halte migratoire privilégiée depuis 5 ans.				
Reproduction				
Les pontes ont lieu à partir de la mi-mai. L'élevage des jeunes s'étend jusqu'à à la mi-juillet. La nichée complète comporte trois à six œufs et s'effectue soit sur un nid construit au-dessus de l'eau dans une roselière, soit dans un arbre en colonie mixte avec des hérons arboricoles.				
Alimentation				
L'Ibis falcinelle se nourrit en grande partie d'invertébrés aquatiques comme les insectes, les mollusques ou les sangsues.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Marais d'eau douce, lagunes, boisements et roselières.			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Roselières	53.1	
		Forêts et fourrés alluviaux et très humides	44	
Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage	Divers milieux aquatiques permanents ou semi-permanents, doux, saumâtres ou salés : lagunes, étangs, marais, rizières, vasières.			
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE				
	Composante	Nature	Niveau	
Valeur patrimoniale	Statut européen	Directive Oiseaux Convention de Berne	Annexe I Annexe II	

de l'espèce		<i>Convention de Bonn BirdLife International (2004)</i>	Annexe II En Déclin – SPEC 3
	Statut national	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	Non Evalué
	Statut régional	<i>Meridionalis (2004)</i>	A surveiller
Divers	Nouvelle espèce nicheuse des zones humides méditerranéennes avec potentiel emblématique pour le tourisme local et l'éducation à l'environnement.		
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu Fort (7/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Assèchement naturel ou artificiel des marais pendant la période de reproduction (diminution des disponibilités alimentaires). - Dégradation ou disparition des marais d'eau douce (agriculture, urbanisation) <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Bon</p>		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Gestion des milieux par pâturage			G2
Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles			G15
BIBLIOGRAPHIE			
<p>CRAMP S. & SIMMONS K.E.L. (1977). The Birds of the Western Palearctic. Vol. 1. Oxford University Press, Oxford.</p> <p>DEL HOYO J., ELLIOT A. & SARGATAL J. (1992). Handbook of the Birds of the World. Vol. 1. Lynx Editions, Barcelona.</p> <p>DE SEYNES A. et al. 2010. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2009. Ornithos, n° 17-3.</p> <p>DIETRICH L., KAYSER Y. & LE CHN (1999). Statut de l'Ibis falcinelle Plegadis falcinellus en France. Ornithos 6 : 183-188.</p> <p>KAYSER Y. (1996). Ibis falcinelle Plegadis falcinellus in SERIOT J. & TROTIGNON J. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 1994 et 1995. Ornithos 3 : 97-117.</p> <p>KAYSER Y. & COHEZ D. (2006) Ibis falcinelle Plegadis falcinellus in LASCEVE M., CROCQ C., KABOUCHE B., FLITTI A. & DHERMAIN F. Oiseaux remarquables de Provence : écologie, statut et conservation. Delachaux & Niestlé, Paris.</p> <p>KAYSER Y., DIDNER E., DIETRICH L. & HAFNER H. (1996). Nouveau cas de reproduction de l'Ibis falcinelle Plegadis falcinellus en Camargue en 1996. Ornithos 3 : 200-201.</p> <p>KAYSER Y., PAZ L., BALLESTEROS M., BAUDOUIN S., PETIT J. & GAUTHIER-CLERC M. (2006). La nidification de l'Ibis falcinelle Plegadis falcinellus en Camargue en 2006 : enfin vers une installation durable de l'espèce en France ? Ornithos, 13, 322-325.</p> <p>PINEAU O., KAYSER Y. & HAFNER H. (1992). Nidification de l'Ibis falcinelle (Plegadis falcinellus) en Camargue en 1991. L'Oiseau et R.F.O. 62 : 174-178.</p>			

E13	FLAMANT ROSE <i>Phoenicopterus ruber</i>			
CODE NATURA 2000	A 035			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	Le Flamant rose se reproduit en Asie mineure, dans le Golfe Persique, au Moyen-Orient, sur le pourtour du bassin Méditerranéen, en Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud.			
Rareté/ effectifs	Europe	41 000 à 42 000 couples		
	France	15 000 couples (uniquement dans les Salins de Giraud, en Camargue)		
	Languedoc-Roussillon	13 300 individus hivernant : 44% de la population hivernante française (moyenne sur 1996-2006).		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	540 individus hivernants et 300 individus en période de migration. Le Flamant rose se rencontre essentiellement sur la lagune, l'Estagnol et sur le Bassin de décantation du site Natura 2000 de la Grande Maïre (au sud de la ZPS). Les effectifs sont très variables selon la saison, mais ne dépasse pas 600 individus, ce qui est tout de même conséquent étant donné la taille du marais. Etat de conservation de l'espèce : Bon		
ECOLOGIE				
Statut dans la région L'espèce est migratrice partielle. Elle hiverne dans la région et ses effectifs sont en augmentation et constituent près de la moitié des effectifs hivernant en France chaque année.				
Reproduction La reproduction s'étale de la mi-avril à la mi-août. La ponte débute en moyenne 20 jours après la date de mise en eau de l'étang pour les activités de production salicole.				
Alimentation Le régime alimentaire des flamants roses semble diversifié mais reste assez mal connu. Les flamants peuvent s'alimenter aussi bien de graines de plantes aquatiques que d'invertébrés aquatiques (larves d'insectes, crustacés, polychètes). Dans les salins, le régime alimentaire se spécialise sur le branchiopode <i>Artemia salina</i> .				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Lagunes. Marais temporaires. Salins en activité et anciens salins.			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Plan d'eau artificialisé (eau salée)	89.1	
		Lagunes	21	
	Lacs, étangs, mares (eau salée)	23		
Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage	Identiques aux habitats de reproduction. Fréquente de surcroît les milieux d'eau douce.			
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE				
	Composante	Nature	Niveau	
Valeur	Statut	Directive Oiseaux	Annexe I	

patrimoniale de l'espèce	européen	<i>Convention de Berne</i> <i>Convention de Bonn</i> <i>Règlement CEE / CITES</i> <i>BirdLife International (2004)</i>	Annexe II Annexe II Annexe C1 SPEC 3
	Statut national	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	Localisé – CMAP 3
	Statut régional	<i>Néant</i>	
Divers	Un seul site de reproduction en France. Espèce emblématique des lagunes méditerranéennes.		
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu modéré (6/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<p>Espèce localisée sur un nombre restreint de sites de reproduction : moins de 12 sites de reproduction sur l'ensemble du bassin méditerranéen, le Flamant rose est menacé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dégradation de la qualité de l'eau (par accumulation de pesticides, dioxines, métaux lourds, etc.) susceptible d'affecter la reproduction et la survie des oiseaux. - Les développements et les aménagements portuaires, touristiques et industriels sur des marais temporaires et les lagunes utilisées pour l'alimentation. - L'arrêt d'exploitation et l'abandon des salins conduisant à un adoucissement des marais. - Le développement des activités de nautisme pouvant augmenter le dérangement des oiseaux. - L'artificialisation des milieux naturels (endiguement, densification des réseaux de canaux, gestion de l'eau parcellarisée), qui tend à limiter la dynamique de création/destruction des îlots de reproduction. - Les collisions avec les lignes électriques - Les hivers trop rigoureux <p>Sur la ZPS, la plus probable est la dégradation ou la perte des zones humides du site de la Grande Maire que fréquentent les individus pour leur alimentation par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une pollution - Une modification du fonctionnement hydraulique <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : bon à moyen.</p>		
Mesures de gestion conservatoire	<p>Le maintien des effectifs de flamants roses passe essentiellement par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conservation d'un réseau de zones humides méditerranéennes de qualité (quiétude et pollution maîtrisées) ainsi que des salines industrielles. 		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Assurer une gestion hydraulique en accord avec les exigences écologiques de l'espèce ; maintenir le caractère saumâtre des lagunes et salins abandonnés.			G4
BIBLIOGRAPHIE			
<p>BARBRAUD, C., JOHNSON, A.R., & BERTAULT, G. (2003) Phenotypic correlates of post-fledging dispersal in a population of greater flamingos: the importance of body condition. <i>Journal of Animal Ecology</i>, 72, 246-257.</p> <p>BÉCHET, A. & JOHNSON, A.R.J. Anthropogenic and environmental determinants of Greater Flamingo <i>Phoenicopterus roseus</i> breeding numbers and productivity in the Camargue (Rhône delta, southern France). <i>Ibis</i>, in press.</p> <p>JOHNSON, A.R. (2001) Flamant rose <i>Phoenicopterus ruber roseus</i>. In: Oiseaux menacés et à surveiller en Provence-Alpes-Côte d'Azur: écologie générale, statuts, effectifs et tendances, mesures de conservation. LASCEVE M., CROCQ C., KABOUCHE B. & FLITTI A, DIREN PACA Aix-en-Provence & LPO PACA Hyères (FRA) fiche 64.</p> <p>JOHNSON, A.R. (2000) An overview of the Greater Flamingo ringing program in the Camargue (Southern France) and some aspects of the species breeding biology studied using marked individuals. <i>Waterbirds</i>, 23, 2-8.</p> <p>JOHNSON, A.R. (1999) Flamant rose <i>Phoenicopterus ruber roseus</i>. In: Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D, Société d'Etudes Ornithologiques de France SEOF & Ligue pour la Protection des Oiseaux LPO Paris (FRA) p332-333.</p>			

E19	BALBUZARD PECHEUR <i>Pandion haliaetus</i>		
CODE NATURA 2000	A 094		
SITUATION DE L'ESPECE			
Répartition	Le Balbuzard pêcheur présente une distribution cosmopolite. En Europe, sa zone de reproduction principale est située en Scandinavie, Ecosse et Russie. Il niche aussi dans quelques pays de l'Europe du nord-est et, plus localement, en France.		
Rareté/ effectifs	Europe	7 000 à 9 000 couples	
	France	Rare : une cinquantaine de couples en 2004 (dont la moitié en Corse)	
	Languedoc-Roussillon	Ne niche pas en Languedoc-Roussillon	
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	1-2 individus en période de migration Site de repos et d'alimentation en migration de printemps et d'automne. Etat de conservation de l'espèce : Moyen	
ECOLOGIE			
Statut dans la région			
L'espèce ne se reproduit pas dans la région mais la traverse lors de sa migration et s'y nourrit lors de ses haltes. Quelques individus hivernent sporadiquement.			
Reproduction			
Le Balbuzard est fidèle à son site de nidification, construit de branches au sommet d'un arbre, d'un piton rocheux voire d'un pylône. La femelle pond de 1 à 4 œufs (le plus souvent 3), qu'elle couve durant 37 à 41 jours. Les jeunes prennent leur envol au bout de 7 à 8 semaines.			
Alimentation			
Le Balbuzard est exclusivement piscivore. Il repère les poissons à la surface de l'eau puis les capture avec ses serres, après un vol stationnaire ou un survol lent à la surface en eau.			
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE			
Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage	Le Balbuzard se nourrit sur toutes les zones en eau libre : bord de mer, plan d'eau (dont lagunes), rivières, canaux. Dans ses sites de nidification, le Balbuzard niche sur des grands arbres ou des zones rocheuses à proximité de l'eau.		
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	<i>Directive Oiseaux</i> <i>Convention de Berne</i> <i>Convention de Bonn</i> <i>BirdLife International (2004)</i>	Annexe I Annexe II Annexe II Favorable – SPEC 3
	Statut national	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	Vulnérable – CMAP 3
	Statut régional	<i>Meridionalis (2004)</i>	Sans statut
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation	Enjeu Faible (4/14)		

de l'espèce	
MENACES IDENTIFIEES	
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des activités touristiques sur les plans d'eau - Electrocutation - Tir - Dégradation et disparition des zones humides (urbanisation à proximité des plans d'eau, destruction des ripisylves) <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : -</p>
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER	
	CODE ACTION
Enterrer ou neutraliser les lignes électriques	G22
Limiter le dérangement sur ses zones de chasse	G23
Maintenir une bonne qualité d'eau	G28
BIBLIOGRAPHIE	
<p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</p> <p>COMITE MERIDIONALIS (2004). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 18-24.</p> <p>CRAMP S. (1985). Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. IV. Oxford University Press.</p> <p>ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menaces et à surveiller en France. SEOF, LPO.</p> <p>YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. (1994). Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France. Paris. 776 pp.</p>	

E20	TALEVE SULTANE <i>Porphyrio porphyrio</i>			
CODE NATURA 2000	A 124			© Communautés européennes, 1995-2007
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	Espèce très largement répartie dans le Monde, en particulier dans les milieux tropicaux de l'Afrique à la Nouvelle-Zélande. En Europe, il s'agit d'une espèce présente uniquement en Méditerranée.			
Rareté/ effectifs	Europe	4 100 à 5 400 couples		
	France	96 à 116 couples en France en 2009 (DE SEYNES A. et al. 2010)		
	Languedoc-Roussillon	90 à 100 en 2009 en LR (DE SEYNES A. et al. 2010)		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	3-4 couples nicheur en 2010 La Poule sultane fréquente la roselière du Grand Salan (sur le site Natura 2000 de la Grande Maire). C'est au sein de ces milieux riches d'une dense végétation palustre que l'espèce trouve de quoi manger et un abri pour nicher. Etat de conservation de l'espèce : Bon		
ECOLOGIE				
Statut dans la Région L'espèce est sédentaire ou migratrice partielle ; elle colonise progressivement les zones humides méditerranéennes françaises (depuis la péninsule ibérique).				
Reproduction La reproduction commence à la fin du mois de mars avec un pic de ponte à la mi-avril, mais qui peut s'étaler jusqu'en juin. Le nid est construit dans les parties basses des roselières. L'incubation dure 23 à 25 jours et les jeunes sont élevés par les parents pendant 60 jours.				
Alimentation L'espèce se nourrit principalement de végétaux aquatiques comme les tiges des typhas, les bulbes de scirpes, les roseaux verts, mais elle peut s'alimenter également d'œufs, d'oisillons, d'invertébrés aquatiques.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction, d'alimentation et d'hivernage	Intitulé CORINE Biotopes		Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
	Roselières		53.1	
	Communautés à grandes laïches		53.2	
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE				
Valeur patrimoniale de l'espèce	Composante	Nature	Niveau	
	Statut européen	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	Annexe I Annexe II Annexe II Non défavorable – Non SPEC	
	Statut national	SEOF-LPO (1999)	Rare – CMAP 5	
	Statut régional	Meridionalis (2004)	Vulnérable (Nicheur) Vulnérable (Hivernage)	

Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu Très fort (9/14)	
MENACES IDENTIFIEES		
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<p>Deux causes principales de menaces, correspondant à celles responsables de l'ancienne régression des populations espagnoles, peuvent être évoquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'altération des zones humides (Comblement, drainage et dégradation des roselières par modification du degré de salinité, pollution...). - la chasse. (En effet, un tiers des données du Sud de la France provient d'oiseaux tués à la chasse.) <p>Sur la ZPS Est et Sud de Béziers la population est en expansion et ne semble pas menacée à l'heure actuelle. Néanmoins, une diminution de la surface de la roselière ou sa dégradation pourrait freiner considérablement le développement de cette sous-population.</p> <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Bon</p>	
Mesures de gestion conservatoire	Sur la ZPS, la conservation de l'espèce passe par la conservation de la roselière du Grand Salan et du marais de l'Estagnol où elle pourrait s'étendre. Ceci passe par une gestion hydraulique adaptée du marais.	
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER		CODE ACTION
Sensibilisation des chasseurs		G32
Conservation des roselières méditerranéennes		G10
BIBLIOGRAPHIE		
<p>ALEMAN Y. (1996). La Talève sultane <i>Porphyrio porphyrio</i>, une nouvelle espèce nicheuse pour la France. <i>Ornithos</i> 3: 176-177.</p> <p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</p> <p>COMITE MERIDIONALIS (2004a). Première liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. <i>Meridionalis</i> 4: 21-26.</p> <p>COMITE MERIDIONALIS (2004b). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. <i>Meridionalis</i> 5 : 15-24.</p> <p>CRAMP S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. II. Oxford University Press.</p> <p>DELANY S. & SCOTT D. (2002). Waterbird Population Estimates. Third Edition. Wetlands International.</p> <p>DE SEYNES A. et al. 2010. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2009. <i>Ornithos</i>, n° 17-3.</p> <p>MATHEVET R. (1997). La Talève sultane <i>Porphyrio porphyrio</i> en France Méditerranéenne. <i>Ornithos</i> 4 : 28-34.</p> <p>ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</p>		

E23	AVOCETTE ELEGANTE <i>Recurvirostra avosetta</i>			
CODE NATURA 2000	A 132			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	La population eurasiatique s'étend des lacs salés de Sibérie centrale à la côte atlantique du Portugal, en passant par les côtes de la Mer du nord. Une autre population niche également en Afrique de l'est et australe.			
Rareté/ effectifs	Europe	32 800 à 53 400 couples		
	France	2 500 couples		
	Languedoc-Roussillon et Camargue	Effectif nicheur : 470 couples en LR en 2009 (Cramm P. et Rufroy X. du CEN LR, 2009/2010) par rapport à 750 couples en 2006 Effectif hivernant : 1500 individus Les lagunes méditerranéennes, particulièrement celles du Languedoc-Roussillon et de l'Hérault, hébergent régulièrement entre 30 et 40 % de l'effectif français.		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	5 à 10 individus en période de migration. Les individus fréquentent les zones humides du site de la Grande Maïre. Etat de conservation de l'espèce : Moyen		
ECOLOGIE				
Statut dans la région				
L'espèce est présente toute l'année, mais avec deux populations différentes. L'une est nicheuse et présente de mars à septembre, l'autre est hivernante, venant d'Europe du Nord pour rester dans la région de novembre à février. La zone d'hivernage de la population reproductrice est peu connue : vraisemblablement l'Espagne et l'Afrique du Nord.				
Reproduction				
L'espèce se cantonne de manière précoce (début avril), mais l'essentiel des pontes a lieu entre fin avril et la mi-mai. L'espèce pond 4 œufs à même le sol et les poussins sont nidifuges, c'est-à-dire qu'ils s'alimentent seuls dès leur naissance.				
Alimentation				
L'espèce recherche dans les vases (benthos) des lagunes des proies de 4 à 15 mm comme les larves de chironomes, des vers polychètes et divers crustacés d'eau saumâtre, dont le genre <i>Gammarus</i> et <i>Artemia</i> .				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Ilots, arrière-plages, sansouïres, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Gazons pionniers salés d'annuelles	15.1	1310
		Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)	15.6	1420
		Steppes salées méditerranéennes	15.8	1510*
		Plages de sable	16.1	
		Plage de galets sans végétation	17.1	
		Végétation annuelle des laisses de mer sur plages de galets	17.2	1210

Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage	Estuaires, vasières et bancs de sable sans végétation, lagunes, galets ou vasières non végétalisés.		
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	Annexe I Annexe II Annexe II Localisé- SPEC 3
	Statut national	SEOF-LPO (1999)	Localisé – CMAP 5
	Statut régional	Meridionalis (2004)	Localisé (quelques sites de reproduction) Localisé (Hivernage)
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu modéré (6/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<p>Les principales menaces susceptibles d'atteindre l'Avocette élégante sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dérangements liés à la fréquentation des sites de reproduction - Prédation par le Goéland leucophaé - Mauvais succès de reproduction depuis plus de dix ans - Inondation par gestion hydraulique non contrôlée - Destruction des habitats par aménagements du trait de côte <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Bon</p>		
Mesures de gestion conservatoire	<ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification - la surveillance des sites de nidification pour éviter les dérangements occasionnés par les vacanciers - la régulation des colonies de Goélands leucophaés 		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles			G15
Création d'îlots ou restauration d'îlots existants			G16
Régulation du Goéland leucophaé à proximité des sites de reproduction			G17
Gestion de la fréquentation			G23
BIBLIOGRAPHIE			
<p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</p> <p>CADIOU B., PONS J-M. & YESOU P. (2004). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope.</p> <p>COMITE MERIDIONALIS (2004a). Première liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. Meridionalis 4: 21-26.</p> <p>COMITE MERIDIONALIS (2004b). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 15-24.</p> <p>CRAMM P., et RUFRAY X. (2009/2010). Base de données régionale laro-limicoles du CEN-LR.</p> <p>CRAMP S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. III. Oxford University press.</p> <p>CUERVO J. J. (2005). Hatching success in Avocet Recurvirostra avocetta and Black-winged Stilt Himantopus himantopus. Bird Study 52: 166-172.</p> <p>ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</p>			

E25	GLARÉOLE À COLLIER <i>Glareola pratincola</i>			
CODE NATURA 2000	A 135			<i>Tour du Valat</i>
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	La zone de reproduction de la Glaréole à collier est limitée aux régions tempérées de l'Europe méridionale et orientale, elle hiverne en Afrique.			
Rareté/ effectifs	Europe	7 100 à 21 600 couples		
	France	45 couples en 2009 (DE SEYNES A. et al. 2010)		
	Languedoc-Roussillon	Nidification occasionnelle (de 2 à 19 couples) dont 8 couples en 2009 dans l'Hérault (DE SEYNES A. et al. 2010)		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	Jusqu'à 9 individus fréquentent principalement les prés salés et le bassin de décantation en migration printanière (avril et mai) sur le site Natura 2000 de la Grande Maire. L'espèce n'a jamais niché dans le marais bien qu'il soit favorable. Etat de conservation de l'espèce : Mauvais		
ECOLOGIE				
Statut dans la région				
Espèce très rare en France dont la distribution est principalement limitée à la Camargue. Présente de la mi-avril jusqu'au début septembre dans nos régions. Les nidifications en Languedoc-Roussillon ont eu lieu soit en Camargue gardoise, soit sur l'étang de l'Or (Hérault).				
Reproduction				
La Glaréole niche en colonie sur des zones arides présentant un très faible recouvrement de végétation (sansouïre, labour, pelouse, vasière de marais asséchés...). Les oeufs (2 à 3) sont déposés à même le sol dans une petite dépression sommairement aménagée. Le pic de ponte (2-3 oeufs) intervient dans la troisième semaine de mai, l'éclosion de fin mai à juin. Des pontes de remplacement peuvent être déposées jusqu'à début juillet.				
Alimentation				
S'alimente de petits insectes capturés principalement en vol au-dessus des marais d'eau douce, des prairies inondées, des rizières et au sol sur les pelouses sèches.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Steppes salées avec végétation halophyte (<i>Arthrocnemum</i> et <i>Salicornia</i>) et surface de vase séchée (sansouïres basses), bordures de marais à roselières pâturés par le bétail, pelouses à graminées.			
	Intitulé CORINE Biotopes		Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
	Steppes salées méditerranéennes		15.8	
	Gazons pionniers salés		15.1	
Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire	Marais d'eau douce, prairies inondées, rizières et pelouses sèches.			
Habitats d'hivernage	L'espèce est migratrice et n'hiverne pas en France (zones humides du Sahel et d'Afrique tropicale).			
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE				
	Composante	Nature	Niveau	
Valeur	Statut	Directive Oiseaux (espèce prioritaire)	Annexe I	

patrimoniale de l'espèce	européen	<i>Conventions Berne et Bonn BirdLife International (2004)</i>	Annexe II En danger - SPEC 3
	Statut national	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	En danger - CMAP 2
	Statut régional	<i>Meridionalis (2004)</i>	Vulnérable
Divers	Les principaux sites de reproduction de ces dernières années sont situés à proximité de Saliers (Bouches-du-Rhône) et de l'étang de Scamandre (Gard).		
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu Très fort (11/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<p>Les principales causes du déclin des Glaréoles en France sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La perte des habitats naturels de nidification et d'alimentation par le drainage des zones humides, la mise en culture ou l'aménagement touristique et industriel du littoral. - Les changements dans la gestion du bétail qui occasionnent régulièrement la destruction des nids - La destruction des steppes et gazons salés pour le développement rizicole - La gestion non adéquate des niveaux d'eau sur les sites de nidification noyant les couvées - L'utilisation massive d'insecticide pour la démoustication qui tue les espèces proies de l'espèce. <p>Sur le site de la ZPS, la principale menace semble être le dérangement sur les digues du bassin de décantation de la commune de Portiragnes (dans le site Natura 2000 de la Grande Maire).</p> <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Moyen</p>		
Mesures de gestion conservatoire	<p>En Méditerranée, la gestion conservatoire de la Glaréole passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification - la surveillance des sites de nidification et la fermeture au bétail des parcelles où niche l'espèce - l'utilisation d'insecticides beaucoup plus sélectifs que ceux employés actuellement. - le maintien des prés salés et du pâturage. 		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Gestion des milieux par pâturage			G2
Assurer une gestion hydraulique compatible avec les exigences écologiques de l'espèce en période de nidification (pas de remise en eau des marais avant août) Restauration des habitats dégradés pour la nidification			G15
Acquisition de connaissances pour améliorer la gestion des sites d'alimentation			G36
BIBLIOGRAPHIE			
<p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</p> <p>COMITE MERIDIONALIS (2004). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 18-24.</p> <p>DE SEYNES A. et al. 2010. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2009. Ornithos, n° 17-3.</p> <p>ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</p> <p>SADOUL, N. 2004. Evolution du peuplement des Laro-limicoles de Camargue depuis 1956. P 207-232 in: Les oiseaux de Camargue et leurs habitats. Une histoire de cinquante ans 1954-2004. Isenmann, P. (ed), Buchet-Chastel, Paris.</p> <p>VINCENT-MARTIN, N. 2007. Statut de conservation de la glaréole à collier <i>Glareola pratincola</i> en Camargue : identification des facteurs limitant la reproduction. Diplôme EPHE, CEEP, Tour du Valat.</p>			

E26	GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU <i>Charadrius alexandrinus</i>			
CODE NATURA 2000	A 138			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	Présent dans toute l'Eurasie, principalement sur les côtes maritimes, mais aussi à l'intérieur des terres dans les grandes steppes d'Asie centrale. Une population se reproduit également en Amérique du Nord et du Sud.			
Rareté/ effectifs	Europe	22 300 à 43 400 couples		
	France	1 500 couples		
	Languedoc-Roussillon	Effectif nicheur : 350 à 450 couples Effectif hivernant : < 200 individus		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	1 à 2 couples nicheurs et 10 à 15 individus en période de migration. Etat de conservation de l'espèce : mauvais		
ECOLOGIE				
Statut dans la région				
L'espèce est principalement migratrice, bien que quelques individus hivernent en Languedoc-Roussillon, en particulier sur les lagunes audoises. L'essentiel des effectifs arrive courant mars et repart en septembre.				
Reproduction				
L'espèce se reproduit à partir de la fin avril. La femelle pose trois œufs à même le sol, souvent sans même construire de cuvette dans le sable. L'incubation dure 24 à 27 jours et les poussins, nidifuges, sont émancipés au bout de 25 jours.				
Alimentation				
Le Gravelot à collier interrompu s'alimente préférentiellement de vers polychètes qu'il recherche dans la vase, ou d'insectes (larves et adultes) qu'il chasse sur les plages et arrière-plages.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction, d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage	Ilots, plages, arrière-plages, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Gazons pionniers salés d'annuelles	15.1	1310
		Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)	15.6	1420
		Steppes salées méditerranéennes	15.8	1510*
		Plages de sable	16.1	
		Dunes embryonnaires méditerranéennes	16.2112	2110
		Plages de galets sans végétation	17.1	
		Végétation annuelle des laisses de mer sur plages de galets	17.2	1210
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE				
	Composante	Nature	Niveau	
Valeur patrimoniale	Statut européen	Directive Oiseaux Convention de Berne	Annexe I Annexe II	

de l'espèce		<i>Convention de Bonn BirdLife International (2004)</i>	Annexe II En Déclin – SPEC 3
	Statut national	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	Rare – CMAP 4
	Statut régional	<i>Meridionalis (2004)</i>	En Déclin (Nicheur) Rare (Hivernant)
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu modéré (6/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Dérangement lié à la fréquentation des plages - Prédation par le Goéland leucophée - Inondation par gestion hydraulique non contrôlée, stabilisation des habitats par aménagements du trait de côte <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Mauvais</p>		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles			G15
Création d'îlots ou restauration d'îlots existants			G16
Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction			G17
Gestion de la fréquentation			G23
BIBLIOGRAPHIE			
<p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). Birds in Europe : populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</p> <p>CADIOU B., PONS J-M. & YESOU P. (2004). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope.</p> <p>CRAMP S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. IV. Oxford University press.</p> <p>ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menaces et à surveiller en France. SEOF, LPO.</p> <p>ROUSSEAU E. & KAYSER Y. (1995). Note sur les effectifs nicheurs de Gravelot à collier interrompu <i>Charadrius alexandrinus</i> dans l'Aude. <i>Alauda</i> 63 : 149-152.</p> <p>VALLE R. & SCARTON F. (1999). Habitat selection and nesting association in four species of Charadriiformes in the Po Delta (Italy). <i>Ardeola</i> 46 (1): 1-12.</p>			

E27	CHEVALIER SYLVAIN <i>Tringa glareola</i>			
CODE NATURA 2000	A 166			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	L'espèce niche depuis le nord de l'Ecosse, la Scandinavie et la Sibérie jusqu'à la péninsule du Kamtchatka.			
Rareté/ effectifs	Europe	350 000 à 1 200 000 couples		
	France	Présent uniquement en migration		
	Languedoc-Roussillon	Présent uniquement en migration		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	20 à 70 individus en période de migration. Le site Natura 2000 de la Grande Maire, localisé au sud de la ZPS, est une zone de repos et d'alimentation importante en migration de printemps et d'automne pour cette espèce. Les secteurs les plus utilisés sont les prés humides de l'Estagnol et de la Cantonnade. (au Nord du site de la Grande Maire). Etat de conservation de l'espèce : inconnu		
ECOLOGIE				
Statut dans la région L'espèce est présente uniquement en migration, mais la façade méditerranéenne joue un rôle particulièrement important pour les haltes migratoires de cette espèce. Plusieurs dizaines de milliers d'individus transitent chaque année par les zones humides de la région. Alimentation L'espèce s'alimente dans tous types de zones humides, particulièrement dans les milieux prairiaux inondés (prés salés, roselières basses, etc.)				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Marais doux, prés salés, sansouïres, salins comportant les types d'habitats suivants :			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Gazons pionniers salés d'annuelles	15.1	1310
		Prés salés méditerranéens	15.5	1410
		Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)	15.6	1420
Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire	Plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), vasières, plans d'eau doux (étangs, marais...)			
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE				
	Composante	Nature	Niveau	
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	<i>Directive Oiseaux</i> <i>Convention de Berne</i> <i>Convention de Bonn</i> <i>BirdLife International (2004)</i>	Annexe I Annexe II Annexe II SPEC 3	
	Statut national	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	Aucun statut	

	Statut régional	<i>Meridionalis (2000)</i>	Aucun statut
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu Faible (4/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	La conservation du Chevalier sylvain sur le site Natura 2000 est liée essentiellement à la préservation des sites de passages et de halte migratoire. Les principales menaces sont liées à l'assèchement des zones humides ou à une mauvaise gestion de l'eau ne permettant pas à l'oiseau de faire des haltes (Niveau d'eau trop haut). Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Bon		
Mesures de gestion conservatoire	La conservation du Chevalier sylvain sur le site de la Grande Maire au cours de la migration passe essentiellement par la préservation des vasières, des prés inondables permettant à cette espèce de se reposer et de s'alimenter durant la migration.		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles			G15
BIBLIOGRAPHIE			
BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge. CRAMP S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. III. Oxford University press.			

E28	MOUETTE MELANOCEPHALE <i>Larus melanocephalus</i>			 <i>X. Rufray</i>
CODE NATURA 2000	A 176			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	L'espèce se reproduit depuis les côtes de la Mer noire, jusqu'en Europe de l'Ouest au niveau des côtes atlantiques françaises. L'arrivée des premiers nicheurs en France correspond à un brusque effondrement des populations orientales entre 1975 et 1985.			
Rareté/ effectifs	Europe	184 000 à 358 000 couples		
	France	3 500 à 4 000 couples		
	Languedoc-Roussillon et Camargue	Effectif nicheur : 3500 couples en 2006 et 4300 en 2009 en LR-Camargue Effectif hivernant : 1500 à 5000 individus Près de 80 % de la population française niche en Camargue et en Languedoc-Roussillon. L'espèce connaît une démographie exponentielle liée à des apports permanents d'oiseaux venant des populations orientales en mauvais état de conservation.		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	50 individus hivernants. Lors de coups de vent marin, la plage sert de refuge pour les oiseaux qui évoluent en mer comme la Mouette mélanocéphale. Etat de conservation de l'espèce : Moyen à bon		
ECOLOGIE				
Statut dans la région				
L'espèce est présente toute l'année, mais il s'agit probablement de deux populations différentes : une population nicheuse migratrice arrivant en mars et repartant à l'automne, et une population hivernante arrivant du bassin oriental de la Méditerranée et de l'Atlantique. Les colonies de reproduction sont actuellement uniquement localisées dans le Gard et l'Hérault.				
Reproduction				
Les pontes ont lieu à la mi-mai et l'élevage des jeunes se termine fin juillet. La ponte complète comporte trois œufs et s'effectue soit au sol, soit dans les salicornes. L'espèce niche souvent en compagnie de Mouettes rieuses, mais parfois aussi, de Sternes hansel et Goélands rائلeurs.				
Alimentation				
La Mouette mélanocéphale se nourrit dans les prairies, les rizières, les marais doux à saumâtres où elle capture en majorité lombrics et insectes, mais parfois aussi des poissons.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Ilots, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Gazons pionniers salés d'annuelles	15.1	1310
		Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)	15.6	1420
		Steppes salées méditerranéennes	15.8	1510*
		Plages de sable	16.1	
		Plages de galets sans végétation	17.1	
		Végétation annuelle des laisses de mer sur plages de galets	17.2	1210

Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage	Prairies de fauche méditerranéennes, Prés salés, Marais doux à saumâtres, Rizières, Grandes cultures (labours...)		
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	Annexe I Annexe II Annexe II Non défavorable – SPEC 4
	Statut national	SEOF-LPO (1999)	Rare – CMAP 4
	Statut régional	Meridionalis (2004)	Localisé (qq sites de reproduction) Localisé (Hivernage)
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu Fort (7/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Dérangement lié à la fréquentation des plages - Prédation par le Goéland leucophée - Destruction des habitats par aménagements côtiers <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Moyen à mauvais</p>		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles			G15
Création d'îlots ou restauration d'îlots existants			G16
Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction			G17
BIBLIOGRAPHIE			
<p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</p> <p>CADIOU B., PONS J-M. & YESOU P. (2004). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope.</p> <p>CRAMP S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. III. Oxford University Press.</p> <p>DIES I.J. (2000). Habitat management for gulls and terns at l'Albufera de Valencia. Preliminary results. In Yésou P. & Sultana J. (Eds). <i>Monitoring and Conservation of birds, Mammals and Sea Turtles of the Mediterranean and Black Seas</i>. Proceedings of the 5th Medmaravis Symposium, Gozo, Malta.</p> <p>GOUTNER V. (1986). Distribution, status and conservation of the Mediterranean Gull <i>Larus melanocephalus</i> in Greece. In Medmaravis & Monbailliu X. (Eds). <i>Mediterranean Marine Avifauna</i>. NATO ASI Series. Berlin.</p> <p>GOUTNER V. & ISENMANN P. (1993). Breeding status of the Mediterranean Gull <i>Larus melanocephalus</i> in the Mediterranean basin. In Aguilar J.S., Monbailliu X., Paterson A.M. (Eds). <i>Estatus y conservacion de aves marinas. Ecogeografia y Plan de Accion para el Mediterraneo</i>. Actas del II Simposio MEDMARAVIS, SEO. Madrid.</p> <p>ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</p> <p>YESOU P. (1997). La nidification de la Mouette mélanocéphale en France, 1965-1996. <i>Ornithos</i> 4 : 54-62.</p>			

E29	GOÉLAND RAILLEUR <i>Larus genei</i>			
CODE NATURA 2000	A 180			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	Le Goéland railleur niche de façon discontinue et très localisée dans les zones méditerranéennes et aux abords des grandes mers continentales (mer Noire et Caspienne). Une population est présente en Afrique de l'Ouest.			
Rareté/ effectifs	Europe	17 000 à 20 600 couples (Espagne, France, Italie, Grèce, Turquie, Egypte, Tunisie)		
	France	600 à 850 couples		
	Languedoc-Roussillon et Camargue	Très rare : Les effectifs nicheurs fluctuent entre 300 et 800 couples entre 2002 et 2009 avec 710 à 780 couples en 2009 dont 500 dans l'Hérault (DE SEYNES A. et al. 2010) La totalité de la population française niche en Camargue et en Languedoc-Roussillon. Actuellement, il n'existe que deux sites fonctionnels de reproduction dans la région. L'espèce est en déclin depuis 2002 après une phase d'expansion exponentielle.		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	10-20 individus en période de migration. Passage en migration sur le front de mer uniquement. Stationnement observé seulement lorsque la plage de la Grande Maire autour du Grau n'est pas fréquentée par les promeneurs ou baigneurs. Etat de conservation de l'espèce : Moyen		
ECOLOGIE				
Statut dans la région				
Le Goéland railleur, bien qu'hivernant en petite quantité en Camargue, peut être considéré comme migrateur. Il arrive en mars-avril et repart en septembre sur ses sites d'hivernage préférentiels : les côtes tunisiennes.				
Reproduction				
La ponte est déposée début mai à même le sol et l'élevage des jeunes se termine généralement à la fin du mois de juillet. L'espèce niche sur des îlots en compagnie d'autres espèces, en particulier Mouettes rieuse et mélanocéphale, parfois Sterne hansel.				
Alimentation				
Le Goéland railleur s'alimente sur les lagunes de nombreux invertébrés aquatiques et des petits poissons.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Ilots, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Gazons pionniers salés d'annuelles	15.1	1310
		Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)	15.6	1420
		Steppes salées méditerranéennes	15.8	1510*
		Plages de sable	16.1	
		Plages de galets sans végétation	17.1	
	Végétation annuelle des lasses de mer sur plages de galets	17.2	1210	
Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire	Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, tels que : plans d'eau doux (étangs, marais...), plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), estuaires			

Habitats d'hivernage	Pas de preuve d'hivernage en Languedoc-Roussillon, contrairement à la Camargue		
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	<i>Directive Oiseaux</i> <i>Convention de Berne</i> <i>Convention de Bonn</i> <i>BirdLife International (2004)</i>	Annexe I Annexe II Annexe II Non défavorable – Non SPEC
	Statut national	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	Rare – CMAP 5
	Statut régional	<i>Meridionalis (2004)</i>	Localisé
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu Fort (7/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Dérangement lié à la fréquentation des plages - Prédation par le Goéland leucophée - Inondation par gestion hydraulique non contrôlée, stabilisation des habitats par aménagements du trait de côte <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Moyen à mauvais</p>		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles			G15
Création d'îlots ou restauration d'îlots existants			G16
Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction			G17
BIBLIOGRAPHIE			
<p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</p> <p>CADIOU B., PONS J-M. & YESOU P. (2004). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope.</p> <p>COMITE MERIDIONALIS (2004b). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. <i>Meridionalis</i> 5 : 15-24.</p> <p>CRAMP S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. III. Oxford University press.</p> <p>DE SEYNES A. et al. 2010. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2009. Ornithos, n° 17-3.</p> <p>DIES I.J. & DIES B. (2000). Breeding parameters of the slender-billed Gull <i>Larus genei</i> in a new colony located at l'Albufera de Valencia (East Spain). <i>Ardeola</i> 47(2): 255-258.</p> <p>DIES I.J. (2000). Habitat management for gulls and terns at l'Albufera de Valencia. Preliminary results. In Yésou P. & Sultana J. (Eds). Monitoring and Conservation of birds, Mammals and Sea Turtles of the Mediterranean and Black Seas. Proceedings of the 5th Medmaravis Symposium, Gozo, Malta.</p> <p>ISENMANN P. (1976). Contribution à l'étude de la biologie de la reproduction et de l'étho-écologie du Goéland railleur <i>Larus genei</i>. <i>Ardea</i> 64 : 48-61.</p> <p>ISENMANN P. & GOUTNER V. (1993). Breeding status of the Slender-billed Gull <i>Larus genei</i> in the Mediterranean basin. In Aguilar J.S., Monbailliu X., Paterson A.M. (Eds). Estatus y conservacion de avec marinas. Ecogeografía y Plan de Accion para el Mediterraneo. Actas del II Simposio MEDMARAVIS, SEO. Madrid.</p> <p>ORO D. (2002). Breeding biology and Population Dynamics of slender-billed Gulls at the Ebro Delta (Northwestern Mediterranean). <i>Waterbirds</i> 25(1): 67-77.</p> <p>ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</p>			

E30	STERNE HANSEL <i>Sterna nilotica</i>			
CODE NATURA 2000	A 189			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	En Eurasie, l'espèce est inféodée aux zones méditerranéennes de l'Espagne à la Turquie et aux zones de steppes continentales aux alentours des mers Noire et Caspienne. Une population isolée existe au Danemark.			
Rareté/ effectifs	Europe	7 000 à 15 000 couples		
	France	230 à 450 couples		
	Languedoc-Roussillon	L'ensemble de la population française niche depuis 2 ans sur un site en Languedoc-Roussillon, suite à la disparition des colonies en Camargue Effectif : Les effectifs nicheurs fluctuent entre 120 et 440 couples entre 2001 et 2009 avec 440 couples en 2009 dont 421 dans l'Hérault (DE SEYNES A. et al. 2010)		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	1 – 2 individus en période de migration. Ces quelques individus ont été observés sur le site de la Grande Maïre. Etat de conservation de l'espèce : Moyen		
ECOLOGIE				
Statut dans la région				
L'espèce est migratrice et arrive en Languedoc à la mi-avril pour repartir sur ses zones d'hivernage dans le courant du mois d'août et Septembre.				
Reproduction				
Les pontes ont lieu entre début mai et fin mai et l'élevage des jeunes se termine à la mi-juillet. La ponte complète comporte trois œufs et s'effectue à même le sol dans une légère dépression.				
Comme toutes les sternes, l'espèce niche en colonie allant de quelques dizaines de couples à plus de 350 couples, parfois en colonies mixtes avec principalement la Mouette mélanocéphale et le Goéland rilleur qui ont des exigences écologiques similaires.				
Alimentation				
La Sterne hansel est principalement insectivore et s'alimente essentiellement de criquets et de cigales qu'elles capturent en vol au dessus des prairies, des champs de céréales. Elle se nourrit également d'amphibiens et de poissons mais dans une moindre mesure.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Ilots, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Gazons pionniers salés d'annuelles	15.1	1310
		Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)	15.6	1420
		Steppes salées méditerranéennes	15.8	1510*
Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire	Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, tels que : plans d'eau doux (étangs, marais...), plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), prés salés, cultures (en particulier, bordures des champs et rizières)			
Habitats d'hivernage	L'espèce est migratrice et n'hiverné pas en France			

VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	Annexe I Annexe II Annexe II En Danger – SPEC 3
	Statut national	SEOF-LPO (1999)	Rare – CMAP 3
	Statut régional	Meridionalis (2004)	Localisé
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu Fort (7/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<p>Les menaces avérées sur cette espèce sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dérangement lié à la fréquentation des plages - Prédation par le Goéland leucophée <p>Potentiellement, l'espèce pourrait être affectée par</p> <ul style="list-style-type: none"> - Destruction des habitats par aménagements côtiers <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Moyen à mauvais</p>		
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES			CODE ACTION
Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles			G15
Création d'îlots ou restauration d'îlots existants			G16
Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction			G17
Gestion de la fréquentation			G23
BIBLIOGRAPHIE			
<p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</p> <p>CADIOU B., PONS J-M. & YESOU P. (2004). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope.</p> <p>COMITE MERIDIONALIS (2004b). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. <i>Meridionalis</i> 5 : 15-24.</p> <p>CRAMP S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. IV. Oxford University press.</p> <p>DE SEYNES A. et al. 2010. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2009. <i>Ornithos</i>, n° 17-3.</p> <p>GOUTNER V. (1991). Food and feeding ecology of gull-billed Terns (<i>Gelochelidon nilotica</i>) in Greece. <i>Revue d'Ecologie (Terre et Vie)</i> 46: 373-384.</p> <p>ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</p>			

E31	STERNE CASPIENNE <i>Sterna caspia</i>		
CODE NATURA 2000	A 190		
SITUATION DE L'ESPECE			
Répartition	La Sterne caspienne occupe tous les continents sauf l'Amérique du Sud. La population européenne se concentre autour de la mer Baltique et en Ukraine.		
Rareté/ effectifs	Europe	4 700 à 9 300 couples	
	France	Uniquement en migration. Un cas de reproduction en Camargue en 2003.	
	Languedoc-Roussillon	Uniquement en migration. Probablement 500 à 1000 oiseaux transitent chaque année par les lagunes languedociennes.	
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	1 – 2 individus en période de migration. Passage migratoire annuel au printemps et à l'automne. Ces quelques individus ont été observés sur le site de la Grande Maire. Etat de conservation de l'espèce : Moyen	
ECOLOGIE			
Statut dans la région L'espèce est exclusivement migratrice. Les oiseaux faisant des haltes migratoires sur les lagunes languedociennes proviennent tous de la population scandinave. Les quartiers d'hivernage de l'espèce se situent en Mauritanie et au Sénégal.			
Alimentation L'espèce s'alimente essentiellement de poissons et parfois d'invertébrés aquatiques			
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE			
Habitats d'alimentation et de halte migratoire	Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, tels que : plans d'eau doux (étangs, marais...), plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), estuaires.		
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	<i>Directive Oiseaux</i> <i>Convention de Berne</i> <i>Convention de Bonn</i> <i>BirdLife International (2004)</i>	Annexe I Annexe II Annexe II Rare – SPEC 3
	Statut national	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	Aucun statut
	Statut régional	<i>Meridionalis (2004)</i>	Aucun statut
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu modéré (6/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	Les menaces avérées sur cette espèce sont : - Dérangement lié à la fréquentation des plages - Prédation par le Goéland leucophée		

	<p>Potentiellement, l'espèce pourrait être affectée par</p> <ul style="list-style-type: none"> - Destruction des habitats par aménagements côtiers <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Moyen à mauvais</p>
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER	
CODE ACTION	
Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles	G15
Création d'îlots ou restauration d'îlots existants	G16
Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction	G17
Gestion de la fréquentation	G23
BIBLIOGRAPHIE	
<p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). <i>Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status</i>. Cambridge.</p> <p>CRAMP S. (1985). <i>Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa</i>. Vol. IV. Oxford University press.</p> <p>ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). <i>Oiseaux menacés et à surveiller en France</i>. SEOF, LPO.</p>	

E34	STERNE CAUGEK <i>Sterna sandvicensis</i>			
CODE NATURA 2000	A 191			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	En Eurasie, l'espèce niche de la Mer caspienne à l'océan atlantique jusqu'en Irlande. Ailleurs dans le Monde, l'espèce niche en Amérique tropicale.			
Rareté/ effectifs	Europe	119 000 à 142 000 couples		
	France	7 000 couples en France où les effectifs sont relativement stables. Par contre ces derniers fluctuent énormément en région méditerranéenne en fonction de la disponibilité en site de reproduction. Ainsi, 1234 couples ont été inventoriés en 2009 dont 732 en LR (2 colonies) (DE SEYNES A. et al. 2010).		
	Languedoc-Roussillon et Camargue	Effectifs en déclin depuis 1994 après un pic à 1800 couples dont l'essentiel se trouve en Camargue. En 2009, 2 colonies de 732 couples ont été dénombrées en LR (DE SEYNES A. et al. 2010). Effectif nicheur LR : 0-20 couples (sur les cinq dernières années) Effectif hivernant : 100-200 individus		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	10 individus hivernants et 300 à 500 individus en période de migration Les sternes caugek n'exploitent que la lagune de la Grande Maïre et la plage du Grau. Cette dernière sert de reposoir pour plusieurs centaines d'oiseaux pendant la migration ou les coups de mer. La lagune est utilisée pour la pêche de temps à autre, mais la majorité des oiseaux se nourrit en mer. Un îlot artificiel sur la lagune pourrait potentiellement accueillir une colonie de reproduction. Etat de conservation de l'espèce : Moyen		
ECOLOGIE				
Statut dans la région				
L'espèce est migratrice et quelques individus (<500) hivernent sur les lagunes languedociennes. Le gros des effectifs est présent du mois de mars à octobre et seulement quelques sites de nidification sont occupés en Languedoc de manière très irrégulière.				
Reproduction				
L'espèce se reproduit de mai à fin juillet, date à laquelle s'envolent les poussins. L'espèce a une préférence marquée pour les salins car ses zones d'alimentation se situent essentiellement en mer.				
Alimentation				
Petits poissons pêchés en mer, parfois assez loin des côtes (plusieurs km.)				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Ilots, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Gazons pionniers salés d'annuelles	15.1	1310
		Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)	15.6	1420
		Steppes salées méditerranéennes	15.8	1510*
		Plages de sable	16.1	
		Plages de galets sans végétation	17.1	
		Végétation annuelle des lasses de mer sur plages de galets	17.2	1210

Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire	Lagunes et milieu marin essentiellement		
Habitats d'hivernage	Lagunes et milieu marin essentiellement		
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	<i>Directive Oiseaux</i> <i>Convention de Berne</i> <i>Convention de Bonn</i> <i>BirdLife International (2004)</i>	Annexe I Annexe II Annexe II En Déclin – SPEC 2
	Statut national	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	Localisé – CMAP 5
	Statut régional	<i>Meridionalis (2004)</i>	Localisé (qq sites de reproduction) Rare (Hivernage)
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu Fort (8/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<p>La conservation de la Sterne caugek en Méditerranée est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. Quatre causes principales peuvent être évoquées et hiérarchisées par ordre d'importance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes (vacanciers, pêcheurs, Kite surfleur) - La compétition spatiale et la prédation importante par les Goélands leucophées - La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion (Salins et lagunes de Pissevaches), soit par des événements pluvieux importants. <p>Potentiellement, l'espèce pourrait être affectée par</p> <ul style="list-style-type: none"> - La destruction des habitats par aménagements côtiers <p>Le manque d'îlots de nidification conduit les oiseaux à coloniser des sites peu propices et souvent dérangés. Le succès de reproduction dans ce cas est souvent nul.</p> <p>Enfin, le piégeage en grand nombre des sternes sur les zones d'hivernage des côtes africaines pourrait avoir un impact sur la survie des oiseaux et par conséquent sur les populations reproductrices.</p> <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Moyen à mauvais</p>		
Mesures de gestion conservatoire	<p>Sur le site de la ZPS Est et Sud de Béziers, comme partout en Méditerranée, la gestion conservatoire de la Sterne caugek passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification - la surveillance des sites de nidification pour éviter les dérangements occasionnés par les vacanciers - la régulation des colonies de Goélands leucophées. 		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles			G15
Création d'îlots ou restauration d'îlots existants			G16
Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction			G17
Limiter le dérangement sur les sites de nidification			G23
BIBLIOGRAPHIE			
<p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</p> <p>CADIOU B., PONS J-M. & YESOU P. (2004). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope.</p> <p>COMITE MERIDIONALIS (2004). Première liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. Meridionalis 4: 21-26.</p> <p>COMITE MERIDIONALIS (2004b). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 15-24.</p> <p>CRAMP S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. III. Oxford University press.</p> <p>DE SEYNES A. ET AL. 2010. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2009. ORNITHOS, N° 17-3.</p> <p>ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</p>			

E32	STERNE PIERREGARIN <i>Sterna hirundo</i>			
CODE NATURA 2000	A 193			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	La Sterne pierregarin est très largement répartie dans le monde. Les côtes du bassin occidental de la Méditerranée constituent la limite occidentale et méridionale de répartition de l'espèce. En Europe, elle niche aussi bien le long des côtes qu'à l'intérieur des terres au bord des fleuves et des grands lacs.			
Rareté/ effectifs	Europe	210 000 à 340 000 couples		
	France	Rare : 4 700 à 5 000 couples		
	Languedoc-Roussillon et Camargue	Assez rare (localisé) Les effectifs sont en chute constante depuis 1982 en Grande Camargue et se maintiennent en LR. Entre 500 et 758 couples sur la période 2002 à 2008 en LR. 761 couples en 2009 (Cramm P. et Rufroy X. du CEN LR, 2009/2010).		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	6 à 10 couples nicheurs. Petite colonie présente à l'Est de la Roselière du site Natura 2000 de la Grande Maire. L'espèce pourrait nicher sur la plage du même site s'il y avait moins de fréquentation humaine. Etat de conservation de l'espèce : Moyen à bon		
ECOLOGIE				
Statut dans la région L'espèce est migratrice et arrive en Languedoc à la mi-avril pour repartir sur ses zones d'hivernage dans le courant du mois d'août et septembre.				
Reproduction Les pontes ont lieu entre début mai et fin mai et l'élevage des jeunes se termine fin juin/début juillet. La ponte complète comporte trois œufs et s'effectue à même le sol dans une légère dépression. Comme toutes les sternes, l'espèce niche en colonie allant de quelques dizaines de couples à plus de 250 couples, parfois en colonies mixtes avec principalement des Mouettes rieuses et des Avocettes élégantes qui s'installent de manière plus précoce (mi-avril).				
Alimentation La Sterne pierregarin est piscivore et s'alimente essentiellement de poissons de petite taille comme les athérines et les jeunes muges.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Ilots, arrière-plages, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Gazons pionniers salés d'annuelles	15.1	1310
		Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)	15.6	1420
		Steppes salées méditerranéennes	15.8	1510*
		Plages de sable	16.1	
		Dunes embryonnaires méditerranéennes	16.2112	2110
		Plages de galets sans végétation	17.1	
		Végétation annuelle des laisses de mer sur plages de galets	17.2	1210

Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire	Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, tels que : plans d'eau doux (étangs, marais...), plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), front de mer, estuaires.		
Habitats d'hivernage	L'espèce est migratrice et n'hiverné pas en France ou de manière occasionnelle		
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	<i>Directive Oiseaux</i> <i>Convention de Berne</i> <i>Convention de Bonn</i> <i>BirdLife International (2004)</i>	Annexe I Annexe II Annexe II En Déclin – SPEC 3
	Statut national	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	Rare – CMAP 4
	Statut régional	<i>Meridionalis (2004)</i>	Localisé
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu Faible (4/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<p>Comme pour la plupart des laridés de la côte méditerranéenne, la conservation de la Sterne pierregarin est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. Quatre causes principales peuvent être évoquées et hiérarchisées par ordre d'importance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dérangement des colonies lié à la fréquentation des plages et de la lagune de la Grande Maire (vacanciers, kyte surfeur, pêcheurs...) - La compétition spatiale et la prédation par le Goéland leucophée - La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion soit par des événements pluvieux importants (inondation, assèchement ou atterrissement) <p>Potentiellement, l'espèce pourrait être affectée par</p> <ul style="list-style-type: none"> - La destruction des habitats par aménagements côtiers <p>Le manque d'îlots de nidification conduit les oiseaux à coloniser des sites peu propices et souvent dérangés. Le succès de reproduction dans ce cas est souvent nul.</p> <p>Enfin, le piégeage en grand nombre des sternes sur les zones d'hivernage des côtes africaines pourrait avoir un impact sur la survie des oiseaux et par conséquent sur les populations reproductrices.</p> <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Moyen à mauvais</p>		
Mesures de gestion conservatoire	<p>Sur le site de la ZPS Est et Sud de Béziers, comme partout en Méditerranée, la gestion conservatoire de la Sterne pierregarin passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification - la surveillance des sites de nidification pour éviter les dérangements occasionnés par les vacanciers - la régulation des colonies de Goélands leucophées. 		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Protection des colonies de reproduction par des filets			G15
Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles			G16
Création d'îlots ou restauration d'îlots existants			G17
Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction			G23
Limiter le dérangement sur les sites de nidification			G23
BIBLIOGRAPHIE			
<p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). BIRDS IN EUROPE: POPULATIONS ESTIMATES, TRENDS, AND CONSERVATION STATUS. CAMBRIDGE. CADIOU B., PONS J.-M. & YESOU P. (2004). OISEAUX MARINS NICHEURS DE FRANCE METROPOLITAINE (1960-2000). EDITIONS BIOTOPE. COMITE MERIDIONALIS (2004B). LISTE ROUGE DES OISEAUX NICHEURS EN LANGUEDOC-ROUSSILLON. MERIDIONALIS 5 : 15-24. CRAMM P., ET RUFRA Y. (2009/2010). BASE DE DONNEES REGIONALE LARO-LIMICOLES DU CEN-LR. CRAMP S. (1985). HANDBOOK OF THE BIRDS OF EUROPE, THE MIDDLE EAST AND NORTH AFRICA. VOL. IV. OXFORD UNIVERSITY PRESS. ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). OISEAUX MENACES ET A SURVEILLER EN FRANCE. SEOF, LPO.</p>			

E33	STERNE NAINÉ <i>Sterna albifrons</i>			
CODE NATURA 2000	A 195			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	La Sterne naine est très largement répartie dans le monde. La Sous-espèce nominale niche de l'ouest de l'Europe à la mer Caspienne de manière localisée sur l'ensemble des côtes (Méditerranée, Atlantique, mer du Nord, mer Noire) et sur quelques grands fleuves encore sauvages (Loire, Danube, Pô...)			
Rareté/ effectifs	Europe	30 000 à 52 000 couples		
	France	Rare : 1700 à 1800 couples		
	Languedoc-Roussillon et Camargue	Assez rare (localisé) : entre 500 et 834 couples nicheurs en LR sur la période 2003 à 2009. 696 couples en 2009 (Cramm P. et Rufay X. du CEN LR, 2009/2010)		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	1-10 individus en période de reproduction. Cette espèce niche sur les plages et s'alimente en mer et en étang. Elle pourrait donc nicher sur la plage du site Natura 2000 de la Grande Maïre, s'il y avait moins de fréquentation. Des individus ont été observés sur la Grande Maïre en période de reproduction. Etat de conservation de l'espèce : Mauvais		
ECOLOGIE				
Statut dans la région L'espèce est migratrice et arrive en Languedoc à la mi-avril pour repartir sur ses zones d'hivernage dans le courant du mois d'août et Septembre.				
Reproduction Les pontes ont lieu entre la mi-mai et mi-juin et l'élevage des jeunes se termine à la mi-juillet. La ponte complète comporte trois œufs et s'effectue à même le sol dans une légère dépression. Comme toutes les sternes, l'espèce niche en colonie allant de quelques dizaines de couples à plus de 500 couples, parfois en colonies mixtes avec des Avocettes élégantes et des Sternes pierregarins qui s'installent de manière plus précoce.				
Alimentation La Sterne naine est piscivore et s'alimente essentiellement de poissons de petites tailles comme les athérines et les jeunes muges.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Ilots, plages, arrière-plages, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Gazons pionniers salés d'annuelles	15.1	1310
		Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)	15.6	1420
		Steppes salées méditerranéennes	15.8	1510*
		Plages de sable	16.1	
		Dunes embryonnaires méditerranéennes	16.2112	2110
		Plages de galets sans végétation	17.1	
		Végétation annuelle des laisses de mer sur plages de galets	17.2	1210

Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire	Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, tels que : plans d'eau doux (étangs, marais...), plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), front de mer, estuaires.		
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	<i>Directive Oiseaux</i> <i>Convention de Berne</i> <i>Convention de Bonn</i> <i>BirdLife International (2004)</i>	Annexe I Annexe II Annexe II En Déclin – SPEC 3
	Statut national	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	Rare – CMAP 4
	Statut régional	<i>Meridionalis (2004)</i>	En Déclin
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu Fort (7/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<p>Les menaces avérées sur cette espèce sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dérangement lié à la fréquentation des plages - La prédation par le Goéland leucophée <p>Potentiellement, l'espèce pourrait être affectée par</p> <ul style="list-style-type: none"> - La destruction des habitats par des aménagements côtiers <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Moyen à mauvais</p>		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Protection des colonies de reproduction par des filets et gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles			G15
Création d'îlots ou restauration d'îlots existants			G16
Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction			G17
Gestion de la fréquentation			G23
BIBLIOGRAPHIE			
<p>BERTOLERO A., ORO D., MARTINEZ VILALTA A. & ANGEL LOPEZ M. (2005). Selection of foraging habitats by little Terns <i>Sterna albifrons</i> at the Ebro Delta. <i>Revista Catalana d'Ornitologica</i> 21: 37-42.</p> <p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). <i>Birds in Europe : populations estimates, trends, and conservation status</i>. Cambridge.</p> <p>CADIOU B., PONS J-M. & YESOU P. (2004). <i>Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000)</i>. Editions Biotope.</p> <p>COMITE MERIDIONALIS (2004b). <i>Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon</i>. <i>Meridionalis</i> 5 : 15-24.</p> <p>CRAMM P., et RUFRAY X. (2009/2010). <i>Base de données régionale laro-limicoles du CEN-LR</i>.</p> <p>CRAMP S. (1985). <i>Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa</i>. Vol. IV. Oxford University press.</p> <p>MUSELET D. (1985). <i>Les quartiers d'hivernage des sternes naines européennes</i>. <i>L'Oiseau et R.F.O.</i> 55 : 183-193.</p> <p>MUSELET D. (1990). <i>Choix et chronologie de l'occupation du site de reproduction chez la Sterne naine <i>Sterna albifrons</i></i>. <i>L'Oiseau et R.F.O.</i> 60 : 299-303.</p> <p>ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). <i>Oiseaux menaces et à surveiller en France</i>. SEOF, LPO.</p> <p>VALLE R. & SCARTON F. (1999). <i>Habitat selection and nesting association in four species of Charadriiformes in the Po Delta (Italy)</i>. <i>Ardeola</i> 46 (1): 1-12.</p>			

E35	GUIFETTE MOUSTAC <i>Chlidonias hybrida</i>			 <i>X. Ruffray</i>
CODE NATURA 2000	A 196			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	L'espèce a une large distribution, allant de l'Eurasie à l'Australie en passant par l'Afrique. En Europe, l'espèce est essentiellement présente dans les zones humides bordant la Méditerranée et la Mer noire, mais aussi sur les grands marais continentaux des Balkans, de France (Brenne, Dombes) et d'Espagne.			
Rareté/ effectifs	Europe	42 000 à 87 000 couples		
	France	2 300 à 2 400 couples		
	Languedoc-Roussillon	Nicheur occasionnel Hivernage : 200 à 300 individus		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	15-20 individus en période de migration. Passage migratoire au printemps et à l'automne (site de la Grande Maire). Les guifettes s'alimentent des insectes aériens qui prolifèrent sur les bassins de décantation de la station de lagunage de Portiragnes. Etat de conservation de l'espèce : mauvais		
ECOLOGIE				
Statut dans la région				
La dernière nidification dans la région remonte à 1992 sur l'étang de Capestang (Hérault). Depuis, des tentatives d'installations ont été notées sur l'étang du Crey (Gard) et sur l'étang de Vendres (Hérault).				
L'espèce est essentiellement migratrice, parfois abondante au printemps. La région abrite l'unique population hivernante française, originalité pour cette espèce qui hiverne traditionnellement en Afrique de l'Ouest.				
Reproduction				
L'espèce construit son nid sur la végétation flottante des marais et des étangs. La ponte de trois oeufs a lieu à la fin mai et au début de juin. L'incubation dure 18 à 20 jours et l'élevage des jeunes environ 23 jours (jusqu'à leur envol).				
Alimentation				
Principalement insectes (adultes et larves), petits poissons et amphibiens.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Marais doux à roselières, comportant les habitats de reproduction suivants :			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Roselières basses	53.14	
		Végétation à scirpes halophiles	53.17	
		Végétations aquatiques	22.4	
Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage	Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, tels que : plans d'eau doux (étangs, marais...), plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), estuaires.			
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE				
	Composante	Nature	Niveau	
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	Annexe I Annexe II Annexe II En Déclin – SPEC 3	

	Statut national	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	A Surveiller – CMAP 5
	Statut régional	<i>Meridionalis (2004)</i>	A Surveiller (Nicheur) Rare (Hivernage)
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu modéré (6/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Un fonctionnement inadéquat de la station de lagunage qui entraînerait la dégradation de la qualité de l'eau (diminution des effectifs d'insectes aériens dont s'alimentent les guifettes) - Le dérangement par la fréquentation humaine des berges des bassins de décantation de la station de lagunage de Portiragnes <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Moyen à bon</p>		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Gestion de la fréquentation			G23
Gestion des apports de polluants			G28
BIBLIOGRAPHIE			
<p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</p> <p>COMITE MERIDIONALIS (2004). Première liste rouge des Oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. <i>Meridionalis</i> 6:21-26.</p> <p>CRAMP S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. IV. Oxford University press.</p> <p>ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menaces et à surveiller en France. SEOF, LPO.</p>			

E36	GUIFETTE NOIRE <i>Chlidonias niger</i>			 <i>Biotope</i>
CODE NATURA 2000	A 197			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	L'espèce est largement répandue. Une population est eurasiatique, répandue depuis l'Espagne à la Russie, excepté dans les îles britanniques et la péninsule scandinave ; elle hiverne en Afrique de l'Ouest et dans la vallée du Nil. Une autre population existe également en Amérique du Nord, elle hiverne en Amérique du Sud.			
Rareté/ effectifs	Europe	83 000 à 170 000 couples		
	France	180-190 couples		
	Languedoc-Roussillon	Nicheur occasionnel (Camargue gardoise) Migrateur parfois abondant au printemps et à l'automne		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	30-50 individus en période de migration. Passage migratoire au printemps et à l'automne (site de la Grande Maire). Les guifettes s'alimentent des insectes aériens qui prolifèrent sur les bassins de décantation de la station de lagunage de Portiragnes. Etat de conservation de l'espèce : mauvais		
ECOLOGIE				
Statut dans la région				
L'espèce n'est présente qu'en migration. Les premiers individus sont observés fin avril avec un pic d'observation dans les deux premières quinzaines de mai. A l'automne, les guifettes noires s'observent de juillet à septembre. L'espèce peut être abondante certaines années.				
Alimentation				
Principalement insectes (adultes et larves), petits poissons et amphibiens.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction	Marais doux à roselières, comportant les habitats de reproduction suivant :			
		Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000
		Roselières basses	53.14	
		Végétation à scirpes halophiles	53.17	
		Végétations aquatiques	22.4	
Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage	Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, tels que : plans d'eau doux (étangs, marais...), plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), estuaires.			
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE				
	Composante	Nature	Niveau	
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	<i>Directive Oiseaux</i> <i>Convention de Berne</i> <i>Convention de Bonn</i> <i>BirdLife International (2004)</i>	Annexe I Annexe II Annexe II En Déclin – SPEC 3	
	Statut national	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	Vulnérable – CMAP 3	

	Statut régional	<i>Meridionalis (2004)</i>	A Surveiller
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu modéré (6/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Un fonctionnement inadéquat de la station de lagunage qui entraînerait la dégradation de la qualité de l'eau (diminution des effectifs d'insectes aériens dont s'alimentent les guifettes) - Le dérangement par la fréquentation humaine des berges des bassins de décantation de la station de lagunage de Portiragnes <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Moyen à bon</p>		
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES			CODE ACTION
Gestion de la fréquentation			G23
Gestion des apports de polluants			G28
BIBLIOGRAPHIE			
<p>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</p> <p>CRAMP S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. IV. Oxford University press.</p> <p>ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</p>			

E42	LUSCINIOLE A MOUSTACHES <i>Acrocephalus melanopogon</i>			
CODE NATURA 2000	A 293			
SITUATION DE L'ESPECE				
Répartition	Petit passereau paludicole inféodé aux roselières du sud de la zone paléarctique, réparti sur tout le bassin méditerranéen jusqu'au Pakistan.			
Rareté/ effectifs	Europe	30 800 à 61 000 couples (hors Russie)		
	France	1 000 à 2 000 mâles chanteurs		
	Languedoc-Roussillon	Moins de 500 couples		
	Zone d'étude de la ZPS Est et Sud de Béziers	5-10 couples nicheurs sur le site de la Grande Maire La Lusciniole à moustaches nichait autrefois assez couramment sur la Grande Maire, mais une partie de son habitat a disparu suite au curage de la Maire. Aujourd'hui elle est cantonnée à la roselière bordant le lagunage. Etat de conservation de l'espèce : Bon		
ECOLOGIE				
Statut dans la région				
La lusciniole à moustaches est une espèce sédentaire présente toute l'année. Certains individus effectuent des mouvements importants à l'automne et hiver (échanges entre les roselières de Camargue et du Delta de l'Ebre mis en évidence par le baguage).				
Reproduction				
Passereau de 10 g inféodé aux roselières douces faiblement inondées où le roseau se mêle à d'autres espèces émergentes comme le carex, le marisque et la massette. Niche tôt au printemps (dès mars). Nid construit près du sol dans la végétation dense. Deux nichées fréquentes.				
Alimentation				
S'alimente de petits insectes avec stade larvaire aquatique et de petites araignées qui trouvent refuge dans les roseaux secs de l'année précédente.				
HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE				
Habitats de reproduction et d'alimentation	Affectionne particulièrement les massifs de roseaux avec végétation localement dense, non exploitées et non pâturés, faiblement inondés et doux avec peu de fluctuations des niveaux d'eau au cours de l'année.			
	Intitulé CORINE Biotopes	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	
	Phragmitaies sèches	53.112		
	Typhaies	53.13		
	Communautés à grandes laiches	53.2		
	Végétation à Cladium mariscus	53.33	7210	
Habitats de stationnement migratoire et d'hivernage	Roselières dominées ou non par le roseau, également roselières exploitées avant la coupe (janvier). Individus moins sédentaires en automne/hiver avec mouvements jusque dans le delta de l'Ebre (Espagne).			

VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	Directive Oiseaux Conventions Berne et Bonn BirdLife International (2004)	Annexe I Annexe II Vulnérable - SPEC 3
	Statut national	SEOF-LPO (1999)	Vulnérable - CMAP 2
	Statut régional	Meridionalis (2004)	Stable
Responsabilité du site ZPS Est et Sud de Béziers pour la conservation de l'espèce	Enjeu Fort (8/14)		
MENACES IDENTIFIEES			
Menaces sur l'espèce et sur ses habitats	<p>La menace principale pesant sur cette espèce est sans aucun doute la démolition systématique de tous les marais, réduisant considérablement le nombre de proies.</p> <p>La réduction drastique des roselières, en partie à cause de la salinisation des marais, est dramatique pour la population française.</p> <p>Etat de conservation des habitats de l'espèce sur la ZPS Est et Sud de Béziers : Bon</p>		
Mesures de gestion conservatoire	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter le curage et le brûlis des canaux envahis de roseaux où l'espèce aime s'établir - Maintenir les roselières en eau pendant la période de reproduction (mars à juillet) - Rétablir les fonctionnements hydrauliques favorables à l'installation de roselières. 		
MESURES DE CONSERVATION A ENVISAGER			CODE ACTION
Préserver les grands massifs où le roseau se mêle à d'autres émergentes du pâturage et les massifs faiblement inondés de l'exploitation du roseau			G10
BIBLIOGRAPHIE			
<p>POULIN, B. 2003. Passereaux paludicoles et gestion des roselières en région méditerranéenne. <i>Zones Humides Info</i>, 39 : 15-16.</p> <p>POULIN, B., G. LEFEBVRE, & A. MAUCHAMP. 2002. Habitat requirements of passerines and reedbed management in southern France. <i>Biol. Conserv.</i> 107: 315-325</p> <p>POULIN, B., & G. LEFEBVRE. 2002. Effect of winter cutting on the passerine breeding assemblage in French Mediterranean reedbeds. <i>Biodiversity & Conservation</i>, 11:1567-1581.</p>			